

# CAP

## MENUISIER INSTALLATEUR

### EN APPRENTISSAGE



CAP

NIVEAU 3



2 ANS



#### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA de l'ÉREA Théodore Monod - Saintes  
Contact : Julien Hennequin  
05 46 93 98 34 – julien.hennequin@ac-poitiers.fr

### LE MÉTIER

Le titulaire du CAP menuisier installateur occupe des emplois relatifs aux activités d'installation les plus courantes du métier de menuisier. Il intervient sur des chantiers concernant des constructions neuves ou en réhabilitation et dans le cadre de la mise en œuvre d'ouvrages de menuiserie (portes, fenêtres, volets, parquets, escaliers, planchers, lambris, habillages divers...) et d'agencement (mobilier, rangement, plafond décoratifs, façades murales) en bois et matériaux dérivés.

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Participer à la préparation de la mise en œuvre sur site d'ouvrages très variés, par ses connaissances technologiques, par sa maîtrise des savoir-faire
- Suivre le processus de mise en œuvre de son ouvrage à partir de documents techniques, des normes de la menuiserie et de l'agencement, des contraintes de l'entreprise
- Mettre en œuvre les mesures de sécurité et de prévention adaptées
- Réaliser les opérations de pose selon les techniques et les procédés courants de mise en œuvre relatifs à la menuiserie et à l'agencement.

### INSERTION PROFESSIONNELLE

- Menuisier poseur.
- Installateur de menuiseries et fermetures extérieures.
- Installateur d'agencements (cuisines, dressing...).

### CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de fin de 1er cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème).
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

### CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 1 à 2 semaines par mois en centre de formation, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : à définir

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP35974

Date d'enregistrement de la certification : 15-10-2021

### POURSUITE D'ÉTUDES

- Certificat d'aptitude professionnelle complémentaire
- Brevet professionnel
- Baccalauréat professionnel

### DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

### MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

L'ÉREA propose un internat avec un accompagnement pédagogique et éducatif.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

### TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 6570€	à 100% par les OPCO	à partir de 5000€	à 100% par le CNFPT

\* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

### ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

#### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

Ouverture septembre 2024

